

nous reçûmes la nouvelle inopinée, que les Troupes étoient en marche vers les Villages du district de Louisiana, afin de procéder au desarmement des Habitans, quoique le Marquis de Mari eut accordé le terme de quinze jours pour porter les armes à feu aux Gouverneurs des Villes respectives. Le Commissaire Genoïso croyoit, sans doute, qu'ayant effectué le desarmement dans les Provinces avancées, il ne faudroit plus que menacer & faire du bruit pour desarmer le reste de l'Isle. Mais la Providence Divine en disposa autrement pour nôtre bien; car desarmés & sans pardon, & le terme fixé une fois expiré, nous ne pouvions manquer de devenir la victime de la vengeance des Genoïso. Nous le repetons la Providence en disposa autrement; Elle inspira du cœur à nos jeunes gens, qui s'avancerent courageusement vers les Villages où les Troupes venues de la Bastia s'étoient postées, & aussi circonspects que braves, avant de rien entreprendre ils firent déclarer à l'Officier qui commandoit ces Troupes, que s'il étoit François, ils le prioient de leur en faire voir les marques, qu'ils les respecteroient avec tous les égards possibles, & lui permettroient de retourner en sûreté & librement à la Bastia, d'autant qu'ils n'avoient pas intention de commettre aucune hostilité contre les Troupes d'un Monarque, auquel ils portoient le plus profond respect. Mais l'Officier ne montrant pas ces marques, ils jugerent qu'il étoit Genoïso ou bien Mercenaire, & là-dessus l'affaire fut engagée de maniere, que tant les Troupes qui étoient dans les Villages, que toutes celles de la Ville qui accoururent à leur secours, furent défaites & obligées de prendre la fuite & d'abandonner les armes qu'elles avoient enlevées dans les deux Villages, quoiqu'il eut été promis à ces Villages, afin de les détourner de toute opposition, qu'ils ne seroient desarmés que cinq jours après le